



Québec, le 30 mars 2016

ENVOI PAR COURRIEL ET COURRIER

Madame Mireille Paul  
Directrice de l'Évaluation environnementale des projets nordiques et miniers  
Ministère du Développement durable, de l'Environnement  
et de la Lutte contre les changements climatiques  
675, boul. René-Lévesque Est, 6<sup>e</sup> étage, boîte 83  
Québec (Québec) G1R 5V7

**Objet : Deuxième avis du MTMDET sur la recevabilité de l'étude d'impact sur  
l'environnement du projet d'oléoduc Énergie Est – Volet pipeline**

Madame,

Dans le cadre de l'analyse du volet pipeline du projet d'oléoduc Énergie Est, propriété exclusive de TransCanada, vous nous avez transmis, en février 2015, l'étude d'impact concernant le projet susmentionné. Le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) a évalué les aspects quantitatifs et qualitatifs de l'étude et vous a transmis ses commentaires en avril 2015. Le 19 janvier dernier, vous nous avez de nouveau sollicité afin d'obtenir notre avis sur les rapports supplémentaires de l'étude d'impact récemment déposés par TransCanada pour son projet d'oléoduc. À cet effet, le MTMDET a analysé, à l'égard de ses préoccupations, les nouveaux documents et vous transmet ses commentaires additionnels par la présente.

Nos commentaires généraux portent d'abord sur le fait que les commentaires et questionnements du Ministère, déposés en mars 2015, n'ont pas été répondus de façon satisfaisante et que de nombreux thèmes s'y rattachant n'ont toujours pas été abordés à ce stade-ci du processus. En effet, après avoir consulté les rapports supplémentaires déposés par TransCanada depuis avril 2015 notamment, le rapport n° 5, il apparaît que la majorité des informations quantitatives et qualitatives relatives aux transports sont toujours incomplètes ou manquantes.

Par la suite, il appert que l'analyse des rapports supplémentaires, ajoutés à l'importante quantité d'information déposée initialement par le promoteur, s'est avérée difficile et ardue. En effet, la

...2

Le 28 janvier 2016, le ministère des Transports est devenu le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports. Le Ministère a fait le choix d'écouler les inventaires de papeterie portant l'ancienne signature ministérielle afin de réduire les coûts.

nature très technique des documents, le volume considérable de documents à évaluer et l'absence d'une classification cohérente des différentes thématiques abordées ne permettent pas d'apprécier les modifications apportées au projet et les impacts spécifiques appréhendés sur les infrastructures de transports du Ministère.

En terminant, nous jugeons que de nombreuses informations considérées essentielles pour juger de la recevabilité de cette étude et pour assurer le développement durable sur notre territoire sont manquantes. En effet, le MTMDET ne retrouve pas dans l'étude d'impact et les rapports supplémentaires déposés par le promoteur les éléments requis par la directive du MDDELCC pour conclure que le projet est acceptable ou non ou pourrait l'être sous certaines conditions. Par conséquent, nous souhaitons que l'initiateur du projet complète les informations manquantes en ce qui concerne les impacts que pourrait avoir le projet d'oléoduc sur l'intégrité et la fonctionnalité de nos infrastructures routières. Les nombreuses informations manquantes, en ce qui a trait aux transports, sont considérées comme étant essentielles pour que le MDDELCC juge de la recevabilité de cette étude.

Enfin, vous trouverez en annexe les commentaires spécifiques soulevés par le MTMDET concernant les rapports supplémentaires récemment déposés par l'initiateur. Ces commentaires concernent certains aspects techniques lors de la construction de l'oléoduc, les impacts présagés sur la sécurité routière et le paysage routier ainsi que les conséquences sur la circulation sur notre réseau routier.

Si vous désirez obtenir des renseignements supplémentaires concernant nos commentaires, je vous invite à communiquer avec la responsable du dossier au Service de l'environnement, madame Julie Boucher, au 418 643-7828, poste 24368, ou encore par courriel à l'adresse suivante : [julie.boucher@mtq.gouv.qc.ca](mailto:julie.boucher@mtq.gouv.qc.ca).

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le chef de service,



DAVID BOUDREAULT

DB/mm

p. j. (1)

c. c. M<sup>me</sup> Danielle Fleury, directrice de l'Environnement et de la recherche